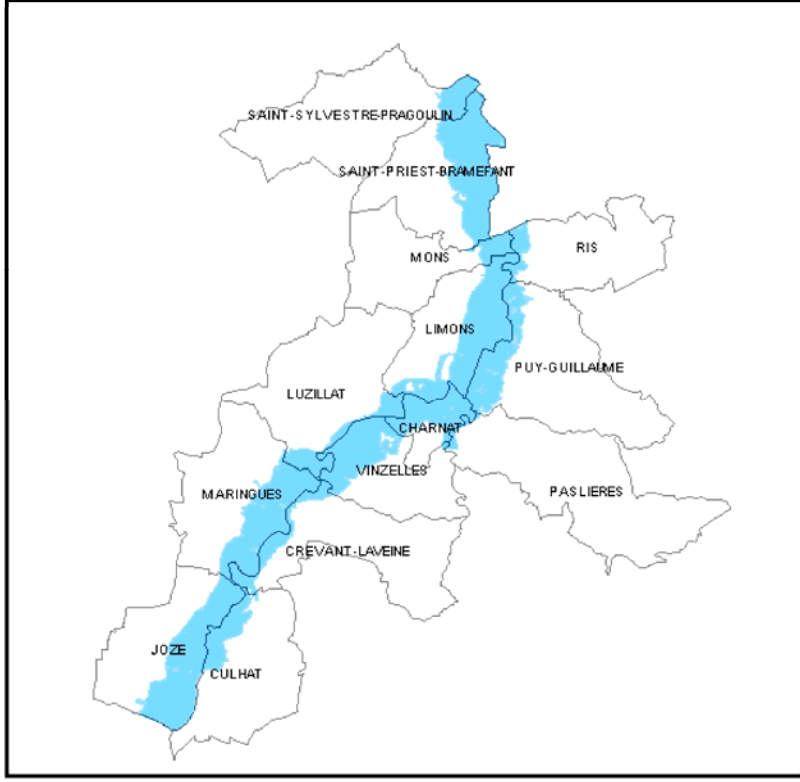




Direction départementale des territoires

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS
PREVISIBLES D'INONDATION (PPRNI)
DE L'ALLIER DES PLAINES



Plan du zonage réglementaire

PLANCHE 06

PRESCRIPTION DU P.P.R.N.i. : 15 novembre 2010
DOSSIER APPROUVE

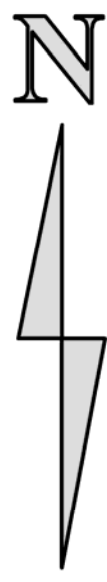
Annexé à l'arrêté préfectoral
n° : 13.02.163
Le Préfet
Nicolas Fournier

LEGENDE

- Limites de communes
- Inondées au pas de 1.00 m
- Inondées au pas de 0.25 m
- Limite du modèle hydraulique

Territoire dont l'occupation du sol est
réglementée au titre du plan de prévention
des risques naturels prévisibles d'inondation

zones urbaines et centres urbains	R	R
champs d'expansion des crues	O	R
Alés Fable	O	R



Echelle : 1/5000 ème

Avertissement

Le parcellaire ne figure qu'à titre indicatif
comme élément de repérage.

Seules la carte réglementaire et la photo aérienne
sont calées dans le même référentiel.

Sources : IGN BD Carto, IGN BD Ortho 2009, DGI Cadastre
Modélisation numérique des écoulements : DLCF
Elaboration cartographique : DDT 63 / SPAR BPR